



Reclassement et gel de salaire

Par **Sandrine_old**, le **21/06/2007** à **20:12**

Bonjour,

je travaille dans un foyer de vie pour handicapés mentaux et nous avons subit une année de restructuration avec modification de nos contrats de travail. Depuis le début du mois de juin, nous avons été repris par une fondation qui a décidée de reclasser certains salariés car ils occupent des postes depuis des années sans en avoir les qualifications. Ils veulent donc baisser les quoefficients, mettre en place un indemnité différentielle et geler les salaires.

Ils nous parlent de reclassement mais on a plutot l'impression d'un déclassement.

Peut-on faire quelque chose contre ça?